

■ SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Chaufferie au Bel Air : l'opposition s'inquiète

L'ordre du jour du conseil municipal de Saint-Germain-Laye prévoyait, ce jeudi 19 juin, une délibération sur le projet de chaufferie au bois dans le quartier du Bel Air. Il s'agissait d'obtenir l'accord du conseil sur l'établissement d'une convention de servitude avec le lycée international. En gros, une partie de la tuyauterie doit passer sous le lycée international pour raccorder plusieurs quartiers. Si la délibération a été votée sans aucune difficulté à la majorité par le conseil, le groupe d'opposition "Agir pour Saint-Germain" a néanmoins émis un vote défavorable.

« Ce n'est pas tant la question de la tuyauterie qui passe par le lycée international que la question de la chaufferie en soi, pour Anne Gommier, de la liste en question. **Nous nous demandons l'intérêt réel de cette centrale, si ce n'est d'obtenir des subventions et, surtout, le risque de pollution aux particules fines.** » En effet, les élus de la liste sont sceptiques quant au fait que l'approvisionnement de la centrale en bois pourrait se faire grâce aux seules réserves

de la forêt de Saint-Germain. **«Et s'il fallait faire venir du bois de l'étranger, d'Asie par exemple, qu'en serait-il de la qualité de ce bois qui serait brûlé dans la chaufferie, et des conséquences en terme de pollution aux particules fines ?»,** s'inquiète Anne Gommier. Emmanuel Lamy, le maire UMP de Saint-Germain-en-Laye, a brièvement répondu à la question. Pour lui, les multiples contrôles effectués par les services ont prouvé la sécurité du projet. **« De plus, la charte énergétique établie est très claire. Il n'y a pas de risque »** a poursuivi Emmanuel Lamy.

Loïc Defives



La Maison de l'Europe mobilise



Une petite vingtaine de personnes s'est réunie mercredi 18 juin à la Maison de l'Europe pour la formation "Déclic Mobilité".

Le mercredi 18 juin, plus de quinze personnes se sont retrouvées autour d'un même thème : la mobilité. La Maison de l'Europe des Yvelines organisait pour la deuxième fois la formation "Déclic mobilité". Le principe ? Sensibiliser des gens aux projets transnationaux et associatifs dans le cadre du programme Erasmus + (qui regroupe tous les autres programmes comme Erasmus, Leonardo...) mais aussi sur l'engagement associatif en général. Organisée sous forme d'ateliers théoriques, de témoignages et de jeux, la formation présentait entre autre,

des exemples comme le projet Langages du végétal en Europe de l'association Paysage et patrimoine sans frontières ou encore des dispositifs locaux d'aide au montage de projet. Des intervenants comme Anne Rutily, grande porteuse de projets européens, Marion Libotte, qui était partie faire son Service volontaire Européen pendant plusieurs mois en Estonie et Jean-Baptiste Collet, créateur et président de l'association "Le clan la Vésigondine" ont également fait une apparition. **«Il est important de mettre en valeur les beaux parcours qu'ils soient simples ou**

compliqués» insiste Christine Colleville, coordinatrice administrative et formatrice à la Maison de l'Europe. Dans une ambiance chaleureuse et studieuse, ces personnes ont pu débattre de différents problèmes et sujets en lien avec le milieu associatif. Le but de cette journée était surtout de mobiliser des personnes qui auraient le souhait de devenir ambassadeur ou porteur de projets associatifs. Selon Christine Colleville, cette journée a été globalement **«très satisfaisante»** et a **«répondu aux attentes des personnes présentes»**.

Juliette Marchais